

**Direction des Services Administratifs
Règlementation Administrative**

Nov/2012

☎ : 04 42 44 33 88

☎ : 04 42 44 35 93

e-mail : reglementation-administrative@ville-martigues.fr

**Demande d'autorisation d'Occupation
du Domaine Public Communal**

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

Nom : Prénom :

Qualité : Gérant Gérants Associés Propriétaire

Adresse personnelle :

.....

Téléphone : Email :

Pour une Société :

Nature : S.A. S.A.R.L. S.N.C.

Autre :

Raison Sociale :

Pourcentage de chaque associé :%

..... %

IDENTIFICATION DU FONDS DE COMMERCE

Nom de l'enseigne de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

.....

Nature du commerce :

Téléphone : Email :

N° de KBIS :

PERSONNE CHARGÉE D'ACQUITTER LA REDEVANCE

Nom : Prénom :

Qualité :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone : Email :

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au service Règlementation Administrative.

OBJET DE LA DEMANDE

Terrasse (*Bars / Restaurants*)

Souhaitez-vous fermer votre terrasse ?

Non

Oui sur 2 côtés

Du 01/05 au 31/10

Du 01/01 au 31/12

Oui sur 3 côtés (*uniquement du 01 / 11 au 30/04*)

Autres Commerces

Étalages Portant Présentoirs / Tourniquets

Autres :

Durée :

Dimensions :m de longueur et m de largeur, soitm²

Bureau de vente immobilier

Dimensions :

..... m de longueur et m de largeur, soitm²

PIÈCES À FOURNIR

- Lettre adressée à Monsieur le Maire pour demander l'Occupation du Domaine Public Communal.
- Photocopie de l'inscription au Registre du Commerce (KBIS) datant de moins de trois mois.
- Copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitant.
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité de la personne chargée d'acquitter la redevance.
- Copie de la licence de boissons, si nécessaire.
- Photos du mobilier souhaité (conformément à la charte présentant les règles d'occupation du domaine public pour les terrasses et mobiliers, le mobilier devra être de bonne qualité et réalisé en matériaux nobles).
- Plan d'implantation.

AVERTISSEMENT

- ⚠ Ceci constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite.
- ⚠ Les autorisations sont personnelles, précaires et révocables, elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce.
- ⚠ Elles font obligation à leur titulaire d'acquitter les taxes et droits y afférant.
- ⚠ Il est à la charge du titulaire de prendre connaissance et de respecter les règles d'occupation du domaine public relatives aux terrasses et mobiliers de la Ville de Martigues.

DEMANDE D'AMENAGEMENT DE TERRASSE

Toute publicité est interdite sur les mobiliers, seul le nom de l'établissement peut être mentionné sur les parasols et les mobiliers de délimitation

	NOMBRE	COULEUR	MATÉRIAU
TABLES	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>
CHAISES	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>
PARASOL (1)	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>
ECRANS (2)	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>
FLEURISSEMENT (3)	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 40px;"></div>
AUTRES (4) (5) (brumisateurs, appareils d'éclairage...)	<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 60px;"></div>		

(1) Mentions obligatoires :

Dimensions :
 Mode d'installation :
 Forme :

(1) Pièces à fournir :

- plan d'implantation et dimensions des parasols**
- mode de fixation au sol**
- photos**

En cas de fixation :

- Déclaration préalable instruite par le service "Voirie et Déplacements"**

- (2) Hauteur maximale** de 0,80 m pour les écrans pleins et 1,40 m pour les écrans transparents
- (3) Positionné** dans le périmètre de la terrasse sans privatisation de l'espace, 0,50 m x 1,20 m x 0,60 m de hauteur, hauteur maximale, végétation comprise, de 1,50 m
- (4) Pour tout équipement avec alimentation électrique**, fournir un certificat de conformité et de vérification périodique par un organisme agréé
- (5) Pour les chauffages gaz**, remplir une demande spécifique

⚠ Toute demande incomplète ou inexacte ne sera pas prise en compte.

AVIS DU SERVICE URBANISME :

Le : __/ __/ __

Signature :

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné, auteur de la présente demande,

- m'engage à acquitter la redevance d'occupation du domaine public, conformément à la décision du Maire prise par délégation du Conseil Municipal,
- certifie exacts les renseignements qui précèdent et déclare prendre l'engagement de respecter le règlement fixé par l'autorisation,
- m'engage à n'installer aucun mobilier sur le domaine public avant notification de l'arrêté municipal d'autorisation d'occupation du domaine public.

Tout dossier incomplet (absence de documents, photos ou plan) ou inexact sera considéré comme non recevable.

Fait à : Le : __/ __/___

Signature :

Cette demande est à adresser à l'attention de :

Monsieur le Maire de Martigues - Service Règlementation Administrative
Avenue Louis Sammut – B.P. 60101 - 13692 MARTIGUES CEDEX

AVIS DU SERVICE VOIRIE-DEPLACEMENTS :

Terrasse (Bars / Restaurants)

Terrasse fermée de m² du 01/11 au 30/04
Soit m de longueur et m de largeur

Terrasse semi-fermée de m²
 Du 01/05 au 31/10 Du 01/01 au 31/12
Soit m de longueur et m de largeur

Terrasse ouverte de m² du 01/01 au 31/12
Soit m de longueur et m de largeur

Autres Commerces

Étalages Portant Présentoirs / Tourniquets Autres :.....
Durée :

Dimensions :
..... m de longueur et m de largeur, soitm²

Bureau de vente immobilier

Dimensions :
..... m de longueur et m de largeur, soitm²

Recommandations :.....
.....
.....

Le : __/ __/___

Signature :

INFORMATIONS DE LA POLICE MUNICIPALE :.....

Le : __/ __/___

Signature :